



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU 15 JUILLET 2024

Présidence : N. SAIVET

Présents : PierrickCatoire, Céline.Mode, Christophe Rouyer, Bertrand Gaudriller, Laurent Marandel, Jean-Marie Whiel, Bernard Boschini.

Execusé(s) : StéphaneCzwaktel, Thomas Poulain

Suite à la dernière réunion du CODIR du 24/06/2024, Norman Saivet a été nommé Président de la Commission Sportive. Donc Monsieur Daniel Alexandre a fait le souhait de ne plus faire partie de cette commission.

A été nommé Vice-Président : Pierrick CATOIRE, Secrétaire : Céline MODE et Secrétaire Adjoint : Christophe Rouyer sur proposition du nouveau président et voté à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur Bernard Boschini annonce également le désir de quitter la Commission.

Points abordés :

Compétition Jeunes Inter District :

En U14 R1, Reims Ste Anne a fait le souhait de se retirer de cette catégorie et a été remplacée par l'équipe de Rethel et validée par les instances supérieures.

Les groupes de U14 et U16 inter Districts vont être proposés au CODIR pour validation.

Les différents districts vont se réunir prochainement afin de se mettre d'accord sur la gestion de cette compétition.

Calendrier :

La Commission a établi le calendrier du Championnat ainsi que les différentes Coupes pour la saison 2024/2025. Celui-ci sera publié sur le site du District.

La Commission rappelle qu'elle se garde le droit de modifier les dates et le nombre de tours joués dans les différentes coupes

Composition des groupes D1 et D2 :

Le groupe D1 est un groupe unique constitué des équipes suivantes :

Caillot Betheny FC
AS Cernay Berru Lavannes 2
ES Côteaux Sud
US Fismes Ardre Vesle
AS Gueux Football
Oiry US
FC Christo 2
SC Sézanne 2
Somsois Margerie
FCF Neuville Jamin 2
ES Witry les Reims
US Avize Grauves 2

La D2 est composée de 3 groupes :

Groupe A :

Prunay FC
ES Pleurs
Nord Champagne FC2
Olympic FC
Pontfaverger SL
Reism Murigny FP2
Reims Ste Anne 3
Reims Espérance Remoise 2
Sillery FC
St Brice Courcelles 2
Vallée de la Suippe
Mourmelon Livry AS

Groupe B

Ay CS2
FC Côte des Blancs 2
Damery US
Dormans SC
Ent. Etoges Vert
Dizy US
Oiry US2
Reuil FC
St Martin sur le Pré FC
Esternay US
US Tardenoise
Montmirail SC

Groupe C

AS Loisy sur Marne
Argonne FC
Couvrot US
Europort FC
Haute Borne FC
Sermaize US
AS Sud Champagne AS
AS Marolle
Maurupt Montois AS
SC Viennois
AS Courtisol Estan
Vitry FC2

Règlements :

La Commission Sportive souhaite faire quelques modifications sur les différents règlements. Celle-ci va les transmettre à la Commission des Statuts et Règlements pour vérification et ensuite les proposer au CODIR pour validation.

Le Président



N.SAIVET

Le Secrétaire



C.MODE